

Journée d'information

la transmission patrimoniale et
les mesures de protection juridique

Samedi 26 avril 2025

de 9h45 à 16h

le Lieu dix (10 rue Saint Georges - 50000 SAINT LÔ)

présentation réalisée par un bénévole UNAFAM :

● Éric Médrial, notaire honoraire.



Coupon réponse à retourner

M., Mme :

..... personnes participantes à la journée d'information, du 26 avril 2025.

..... € de participation (15 € par personne)

Réponse attendue **avant le 11 avril**

à **50@unafam.org**

ou par voie postale : **UNAFAM**

Maison de la vie associative

179 rue des charmilles

50000 SAINT LO

Que se passera-t-il quand nous ne serons plus là ?

C'est la grande question que chacun d'entre nous se pose :

- Sous l'aspect de la transmission patrimoniale, que ce soit par donation ou par succession avec les incidences civiles - notamment par rapport à nos autres héritiers - et fiscales (l'État perçoit des droits de donation et/ou de succession).
- Sous l'aspect de la protection juridique de notre proche en souffrance : diverses solutions proposées par la loi sont possibles.

Programme

● 9 h45 - Accueil

● 10 h 15- La transmission patrimoniale

● 12 h 30 - Repas sur place

Repas pris en charge par la délégation UNAFAM Manche, avec une contribution de 15 € demandée par chèque à jointe au coupon d'inscription.

● 14 h - Les mesures juridiques de protection

● 16 h - Fin de la présentation



Souhaitez-vous participer à d'autres événements comme celui-ci ?

Oui

Non

Si oui, quelles thématiques souhaiteriez-vous aborder ?

.....

.....

.....

.....